

Projet d'ordre du jour

Le 21 mai 2024 à compter de 18 h 30

Zoom-conférence

APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SG)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SG)		
6. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	15 min	I
7. Rapport du président du comité de parents	M. Yaun (Président)	5 min	I
8. Rapport de la direction générale	M ^{me} Nicol (DG)	50 min	
8.1 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 19 mars 2024			I
8.2 PEVR 2023-2027 : Plan d'action des moyens			I
9. Rapport de la direction du service des ressources matérielles et du transport:	M. Bujold (DRMT)	20 min	
9.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027			D
9.2 Collaboration pour développement de terrain – Ville de Carleton-sur-Mer			D
9.3 Projet d'investissement - Réfection des toitures phase 4 à l'école Antoine-Bernard de Carleton-sur-Mer			D
10. Rapport du secrétaire général:	M. Tchernof (SG)	10 min	
10.1 Règlement sur le traitement des plaintes			D
10.2 Formation de l'ÉNAP			I
11. Ordre du jour de consentement	M ^{me} Nicol (DG)	5 min	D
11.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2024 et de la séance extraordinaire du 30 avril 2024			
11.2 Projet d'investissement – Mise aux normes des entrées d'eau – 3 lots			
11.3 Contrats de service - Entretien et conciergerie			
11.4 Transfert de contrats de transport scolaire			
11.5 Changement dans le contrôle du capital-actions d'une entreprise de transport scolaire			
<i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel sq@csrl.net. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>			
12. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
13. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
14. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I